

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|                                       |   |                            |  |
|---------------------------------------|---|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | CPS 50# 9600BriteCast-BC-122  | <b>Date de Révision:</b>   | 8/14/2018  |
| <b>Product Identifier:</b>            | 241838  | <b>Société/Entreprise:</b> | Nouvelles CE   |
| <b>Caractérisation chimique:</b>      | DECORATIVE QUARTZ EPOXY FLOOR COATING/ Aggregates Part C  |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA  | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
|                                       | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada<br>Emergency Phone: 800-387-3625 |                            |  |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des affaires réglementaires   |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700  |                            |  |

## 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

### Symboles du produit

Not a hazardous substance or mixture per 2012 OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.

### Mention d'avertissement

Aucun mot de signal a été attribué

## 3. Composition / Information On Ingredients

### SUBSTANCES DANGEREUSES

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|---------------------|---------------|-------------|--------------------|--------------------|
| Silice Cistalline   | 14808-60-7    | 94          | Not Available      | Not Available      |
| Dioxyde de Titane   | 13463-67-7    | 1.0         | Not Available      | Not Available      |

## 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIEL EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermés. Balayer doucement afin d'éviter la formation d'un nuage de poussière.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Exposure Controls / Personal Protection

| Nom chimique       | N° CAS     | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA           | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA         | OSHA PEL-CEILING |
|--------------------|------------|----------------------|-------------------------|----------------|----------------------|------------------|
| Silice Cristalline | 14808-60-7 | 95.0                 | 0.025 mg/m <sup>3</sup> | N.E.           | 50 µg/m <sup>3</sup> | N.E.             |
| Dioxyde de Titane  | 13463-67-7 | 1.0                  | 10 mg/m <sup>3</sup>    | N.E.           | 15 mg/m <sup>3</sup> | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Équipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux (ou des lunettes enveloppantes) et d'un écran facial. Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                               |   |               |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Particulate Solid             | <b>Etat Physique:</b>                       | Solide        |
| <b>Odeur :</b>                      | Comme un solvant              | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Relative Density:</b>            | 2.652                         | <b>pH:</b>                                  | N.A           |
| <b>Point de congélation, ° C:</b>   | Non déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Non déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | aucun                         | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé                 | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | N.A - N.A     |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | -18 - -18                     | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 94            |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air          |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Aucune information.

**INCOMPATIBILITÉ:** Ne s'applique pas à ce produit. Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, chlore, acide chlorhydrique, cyanure possible et MDI. La flamme produit l'irritation.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Faible risque d'ingestion prévu.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|---------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 14808-60-7    | Silice Cristalline  | 5500 mg/kg Rat             | 5500                         | 100 mg/L           |
| 13463-67-7    | Dioxyde de Titane   | >10000 mg/kg Rat           | 2500 mg/kg                   | N.E.               |

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

|                     | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) -<br/>FRENCH</u> |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------------|
| UN Number:          | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                              |
| Nom UN::            | Non réglementé          | Non réglementé              | Non réglementé       | Non réglementé                   |
| Classe de danger :  | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                              |
| Groupe d'emballage: | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                              |
| Quantité Limitée:   | Non                     | Non                         | Non                  | Non                              |

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

aucun connu

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

## 16. Autres informations

#### Evaluations HMIS

Santé: 2\*    Inflammabilité: 0    Risque physique: 0    Protection individuelle: X

#### Classements NFPA

Santé: 2    Inflammabilité: 0    Instabilité: 0

Volatile Organic Compounds    0 g/L

CE DATE DE RÉVISION:    8/14/2018

#### MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.